



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 20 Février 2020 à 20H

L'an deux mille vingt, le vingt Février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Bernard SCHEUER, Maire.

Etaient présents : Mmes GUIRAL, MANDOCE, RAMUS, TIERRET et Mrs BESSODES, LHIAUBET, MASCLÉS, SCHEUER, VALETTE

Procuration : M. LACAN donne pouvoir à M. SCHEUER

Secrétaire de séance : Ginette TIERRET

1) Budget Annexe Photovoltaïque - Compte gestion 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 de la Trésorerie d'Espalion du budget du Photovoltaïque. Il indique qu'il n'y a pas eu d'écriture sur l'exercice 2019, le résultat au 31 décembre 2019 est donc de zéro puisque ce budget a été créé en 2019. Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe du Photovoltaïque par 11 voix « pour ».

2) Budget Annexe Photovoltaïque - Compte Administratif 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019 de la Trésorerie d'Espalion du budget du Photovoltaïque. Il indique qu'il n'y a pas eu d'écriture sur l'exercice 2019, le résultat au 31 décembre 2019 est donc de zéro puisque ce budget a été créé en 2019. Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget annexe du Photovoltaïque par 11 voix « pour ».

3) Budget Annexe Photovoltaïque - Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 pour le budget annexe Photovoltaïque, Ce jour, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 qui s'élève à 0 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

4) Budget Annexe Photovoltaïque - Amortissement des biens

Vu la nature du budget annexe Photovoltaïque, considérant qu'il fait partie d'un budget en M49, considérant qu'il convient d'amortir les biens, Monsieur le Maire propose d'amortir l'installation du photovoltaïque sur une durée de 20 ans. Il rappelle que le coût de cette installation s'élève à 40 000€. Ainsi l'amortissement de ce bien serait de 2000 € pendant 20 ans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité d'amortir ces biens sur 20 ans.

5) Budget Annexe Photovoltaïque - Proratissations des emprunts (Capital et Intérêt)

Vu que le budget principal de la commune a réalisé un emprunt pour l'amélioration énergétique de la salle des fêtes, Considérant qu'une partie de cet emprunt (pour 40000€) est afférent au budget annexe photovoltaïque,

Monsieur le Maire propose de proratiser le montant de l'emprunt par rapport au coût d'installation du photovoltaïque. Pour information le coût des intérêts s'élèverait à 787.26€ pour l'année et 3264.75 € pour le capital pour l'année 2020. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- De proratiser les emprunts sur le budget annexe,
- Décide d'ouvrir les crédits nécessaires au budget pour rembourser le budget principal.

6) Budget Primitif 2020 – Annexe Photovoltaïque.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe du lotissement des Ginestes pour l'exercice 2020. Il présente le budget primitif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 7 105.00 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 5 897.74 €

TOTAL : 13 002.74 €

Monsieur le Maire expose ensuite les conseillers municipaux à présenter le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Vote le budget primitif 2020 du Photovoltaïque.

7) Budget Annexe Les Ginestes - Compte gestion 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 de la Trésorerie d'Espalion du budget Annexe « Les Ginestes ». Il indique qu'il n'y a pas eu d'écriture sur l'exercice 2019, le résultat au 31 décembre 2019 est donc de zéro. Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget annexe des Ginestes par 11 voix « pour ».

8) Budget Annexe Les Ginestes - Compte Administratif 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019 de la Trésorerie d'Espalion du Budget Annexe Les Ginestes. Il indique qu'il n'y a pas eu d'écriture sur l'exercice 2019, le résultat au 31 décembre 2019 est donc de zéro. Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du budget annexe Les Ginestes par 11 voix « pour ».

9) Budget Annexe Les Ginestes - Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019 pour le budget annexe Les Ginestes,

Ce jour, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 qui s'établit comme suit :

SAINT COME			
2020 Budget LES GINESTES			
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT			
	Recettes	Année 2019	0,00 €
	Dépenses	Année 2019	0,00 €
Résultat de l'exercice :			0,00 €
Résultats antérieurs reportés :			1 258,36 €
Résultats à affecter :			solde d'exécution positif 1 258,36 €
SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT			
	Recettes	Année	0,00 €
	Dépenses	Année	0,00 €
D001 Besoin de financement :			0,00 €
R001 Excédent de financement :			0,00 €
Résultat antérieur reporté : Déficit			-79 115,76 €
			solde d'exécution -79 115,76 €
RESTE A REPORTER EN INVESTISSEMENT D001			-79 115,76 €
RESTE A REPORTER EN FONCTIONNEMENT R 002			1 258,36 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité (11 voix) l'affectation des résultats.

10) Budget Primitif 2020 – Annexe Les Ginestes.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe du lotissement des Ginestes pour l'exercice 2020. Il présente le budget primitif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 79 115.76 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 79 115.76 €

TOTAL : 158 231.52 €

Monsieur le Maire expose invite ensuite les conseillers municipaux à présenter le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations. Il expose au conseil municipal que ce budget après les dernières écritures réalisées en 2020 n'aura plus d'utilité et propose de le clôturer.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Vote** le budget primitif 2020 des Ginestes,
- **Accepte** la clôture de celui-ci dès que les écritures comptables seront réalisées.

11) Budget Annexe EAU - Compte gestion 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 de la Trésorerie d'Espalion du Budget annexe de l'Eau. Il présente le compte de gestion qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 126 328.10 €

Recettes : 192 534.63 €

Excédent de l'année : 66 206.53 €

Investissement :

Dépenses : 27 475.94 €

Recettes : 36 385.48 €

Excédent de l'année : 8 909.54 €

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Budget annexe de l'Eau par 11 voix « pour ».

12) Budget Annexe de l'Eau - Compte Administratif 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019 de la Trésorerie d'Espalion du Budget Annexe de l'Eau. Il présente le compte administratif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 126 328.10 €

Recettes : 192 534.63 €

Excédent de l'année : 66 206.53 €

Investissement :

Dépenses : 27 245.94 €

Recettes : 36 385.48 €

Excédent de l'année : 8 909.54 €

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du budget annexe de l'Eau par 11 voix « pour ».

13) Budget Annexe Eau - Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe Eau, Ce jour, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 qui s'établit comme suit :

2020 Budget EAU					
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT					
	Recettes	Année 2019			192 534,63 €
	Dépenses	Année 2019			126 328,10 €
Résultat de l'exercice :					66 206,53 €
Résultats antérieurs reportés :					107 061,52 €
Résultats à affecter :					solde d'exécution positif 173 268,05 €
SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT					
	Recettes	Année			36 385,48 €
	Dépenses	Année			27 475,94 €
D001 Besoin de financement :					0,00 €
R001 Excédent de financement :					8 909,54 €
Résultat antérieur reporté : Excédent					6 405,86 €
					solde d'exécution 15 315,40 €
SOLDE DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT					
Restes à réaliser recettes :					0,00 €
Restes à réaliser dépenses :					0,00 €
Besoin de financement sur restes à réaliser					0,00 €
RESTE A REPORTER EN INVESTISSEMENT R001					15 315,40 €
RESTE A REPORTER EN FONCTIONNEMENT R 002					173 268,05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

14) Budget Primitif 2020 – Annexe Eau.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe de l'eau pour l'exercice 2020. Il présente le budget primitif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 298 916.20 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 191 931.60 €

TOTAL : 490 847.80 €

Monsieur le Maire expose invite ensuite les conseillers municipaux à présenter le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Vote** le budget primitif 2020 de l'eau,

15) Budget Principal - Compte gestion 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le compte de gestion 2019 de la Trésorerie d'Espalion du Budget Principal de la Commune. Il présente le compte de gestion qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 801 810 .77 €

Recettes : 968 781 .55 €

Excédent de l'année : 166 970 .78 €

Investissement :

Dépenses : 1 075 388.58 €

Recettes : 1 038 148.70 €

Déficit de l'année : -37 239.88 €

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Budget Principal par 10 voix « pour ».

16) Budget Principal- Compte Administratif 2019

Monsieur le Maire, présente à l'assemblée le Compte Administratif 2019 de la Trésorerie d'Espalion du Budget Principal. Il présente le compte administratif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 801 810 .77 €

Recettes : 968 781 .55 €

Excédent de l'année : 166 970 .78 €

Investissement :

Dépenses : 1 075 388.58 €

Recettes : 1 038 148.70 €

Déficit de l'année : -37 239.88 €

Hors la présence de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif du budget Principal par 10 voix « pour ».

17) Budget Principal - Affectation du Résultat

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget principal, Ce jour, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 qui s'établit comme suit :

2020 Budget Principal					
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT					
			Recettes	Année 2019	968 781,55 €
			Dépenses	Année 2019	801 810,77 €
Résultat de l'exercice :					166 970,78 €
Résultats antérieurs reportés :					149 913,30 €
Résultats à affecter :					solde d'exécution positif 316 884,08 €
SOLDE EXECUTION INVESTISSEMENT					
			Recettes	Année	1 038 148,70 €
			Dépenses	Année	1 075 388,58 €
D001 Besoin de financement :					-37 239,88 €
R001 Excédent de financement :					0,00 €
R001 Déficit de financement :					155 261,17 €
solde d'exécution					-192 501,05 €
SOLDE DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT					
Restes à réaliser recettes :					194 000,00 €
Restes à réaliser dépenses :					72 000,00 €
					122 000,00 €
RESTE A REPORTER EN INVESTISSEMENT D 001					192 501,05 €
RESTE A REPORTER EN INVESTISSEMENT R 1068					70 501,05 €
RESTE A REPORTER EN FONCTIONNEMENT R 002					246 383,03 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

18) Vote du taux des taxes – Année 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux de la commune votés en 2019. Il propose à l'assemblée de maintenir les taux, à savoir :

- Taxe d'habitation 5.15 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 10.55 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 45.92 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à la majorité les taux de taxes suivants pour l'année 2020 :

- Taxe d'habitation 5.15 %

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 10.55 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 45.92 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

19) Budget Primitif Principal 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget principal pour l'exercice 2020.

Il présente le budget primitif qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses et recettes : 1 133 927.03 €

Investissement :

Dépenses et recettes : 1 182 586.05 €

TOTAL : 2 316 513.08 €

Monsieur le Maire expose invite ensuite les conseillers municipaux à présenter le cas échéant, leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations. Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, après en avoir délibéré et à l'unanimité (10 voix),

- **Vote** le budget primitif 2020 du budget principal,

Observation : Monsieur Olivier Valette a dû quitter la séance à 20h50 pour des contraintes professionnelles.

Questions diverses : NEANT

La séance est levée à 21h21.

Madame GAULTIER	Madame GUIRAL	Madame HIBERT
Madame LAYRAC	Madame MANDOCE	Madame PRIVAT
Madame TIERRET	Monsieur AUGUY	Monsieur DELAGNES
Monsieur GIRARDIN	Monsieur HORVILLE	Monsieur POUJOL
Monsieur SCHEUER	Monsieur SOLLADIE	Monsieur VALETTE